

# Silence...

Jean-Luc LIÉNARD

Revenant récemment d'une célébration de confirmation, je me disais : « désormais, le métro ou le tram sont plus silencieux qu'une église. » Manque de respect peut-être, mais surtout une incapacité à entrer dans un rituel inconnu et à participer activement à la prière, au chant, au silence !

Mais oui, le silence est un des modes de participation de l'assemblée. « En fait, c'est la difficulté de saisir que la vérité de la participation liturgique se situe au niveau de la foi qui est en jeu. Cet acte ne peut se passer de signes, mais ces signes ne peuvent se passer de foi ».<sup>(1)</sup>

## Le rite pénitentiel

La *Présentation Générale du Missel Romain* (PGMR), 3<sup>e</sup> édition typique de 2002, (N° 51) dit :

« Le prêtre invite à l'acte pénitentiel qui, après un bref instant de silence, est réalisé par toute la communauté... ».

Ici il permet au fidèle de se préparer et d'entrer dans la démarche pénitentielle tout à la fois personnelle et communautaire.

## Les oraisons de la Messe

Hérités de la tradition juive, les moments de prière commune de l'assemblée liturgique sont précédés par une invitation : « prions le Seigneur ». La PGMR rappelle :

« ... et tous, avec le prêtre font un instant de silence, pour prendre conscience qu'ils se tiennent en présence de Dieu, et pour mentionner intérieurement leurs intentions de prière. Ensuite le prêtre prononce la prière d'ouverture... » (N°45).

Ce silence a deux fonctions : laisser le temps au fidèle de prier personnellement et aussi favoriser la mise en commun d'une même attitude spirituelle de présence à Dieu.

## La liturgie de la Parole

La PGMR dit au N° 56 :

« La liturgie de la Parole doit se célébrer de manière à favoriser la méditation... Il est même bon qu'elle comprenne quelques brefs moments de silence, adaptés à l'assemblée réunie : par ce moyen, avec l'aide de l'Esprit Saint, la parole de Dieu est accueillie dans le cœur et la réponse de chacun se prépare dans la prière. Ces moments de silence peuvent être observés opportunément, par exemple, avant de commencer la liturgie de la Parole, après la première et la deuxième lecture, et enfin après l'homélie. »

Le silence prépare l'écoute attentive de la Parole de Dieu, l'intériorisation, son appropriation, la méditation, et nourrit alors la prière.

## Dans la liturgie de la Parole, la prière universelle

« C'est au prêtre célébrant de diriger la prière, de son siège. Il l'introduit par une brève monition qui invite les fidèles à prier. Il la conclut par une oraison... Le peuple, debout, exprime sa sup-

plication, soit par une invocation commune après chacune des intentions, soit par une prière silencieuse » (N°71).

Cette dernière manière de faire est quasi inexistante dans nos célébrations. Dommage !

## Rite de communion

Au numéro 88 nous lisons :

« Lorsque la distribution de la Communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps. Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange »

Le manuel de pastorale liturgique *Dans vos assemblées*, commente :<sup>(2)</sup>

« On ne renoncera pas aisément, quand la communion est achevée, à un temps de silence vrai et total de tous. On suivra volontiers la suggestion de PGMR ... de déposer tous les vases sacrés à la crédence à la fin de la communion et de reporter les purifications et rangements après la messe, afin que ce temps de silence soit vraiment total. Si l'on exécute une hymne d'action de grâce, ce chant jaillira du silence. Sa forme sera telle que tous puissent y participer largement, et même intégralement comme dans une hymne strophique. Ce chant peut alors devenir un des plus communautaires et significatifs de toute la messe. »

Là aussi il y a encore de la pédagogie à mettre en œuvre !

## L'office divin

« Le silence doit, en tout état de cause, avoir une place particulière. Son rôle est très important, quoique différent de celui qui accompagne l'oraison et l'adoration. Ce silence revêt deux formes principales, également indispensables à une bonne célébration. La première est le silence matériel. L'action liturgique qui est publique, s'inscrit entre deux silences : on sait quand elle commence et quand elle finit. Il n'est pas question d'en interrompre le mouvement par de trop longs arrêts. Pourtant des respirations de silence ont leur place, soit plus longues après les lectures, soit plus brèves entre chacun des éléments. Des moments différents se succèdent : il faut pouvoir passer de l'un à l'autre sans hâte. Comme dans une partition musicale, les silences font partie de la musique. »<sup>(3)</sup>

L'autre forme de silence est celle que toute célébration devrait induire : parole ou action, chant ou psalmodie devraient conduire au silence du cœur sans provoquer ni agitation ni distraction. C'est le silence de l'attention contemplative à la Parole de Dieu, au Verbe qui est en nous parole et réponse au-delà de tous les mots humains.

Enfin, l'intervention d'instruments de musique discrets peut prolonger de façon positive ce qui vient d'être lu ou chanté.

(1) *Du bon usage de la liturgie*, Guides Célébrer, Cerf/CNPL, 1999, p.18.

(2) *Dans vos assemblées*, sous la direction de Joseph Gélineau, Desclée, 1989, p.485.

(3) *Ibidem* p. 525.